



Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiantedans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

Adresse du bien

Adresse: ROUTE DE MONTIGNE

CP - Ville: 53970 NUILLE SUR VICOIN

Référence client : __0007100001_

Rapport émis le : 05/03/2016

Désignation : Habitation (Parties communes) - Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages

Sommaire Som										
Rapport	Annexes									
A - Désignation de l'immeuble	Plan de repérage technique	14 pages								
B - Propriétaire / Donneur d'ordre	Reportage photographique	5 page(s)								
C - Opérateur de repérage	Etat de conservation des matériaux de la liste A	Sans objet								
D - Personne autorisant l'émission du rapport	Etat de conservation des materiaux de la liste B	1 page(s)								
E - Listes des locaux visités	Fiche d'identification et de cotation des	1 page								
F - Conclusion(s) du rapport de mission	prélèvements									
G - Commentaires et réserves	Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire	12 page(s)								
H - Locaux ou parties de locaux non visitées	Documents	1 page								
I - Rapports précédemment réalisés										
J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention										
K - Périmètre de repérage										
L - Conditions de réalisation du repérage										
M - Grille de résultat du repérage										
N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire										
N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de										
protection des personnes										
O - Recommandations générales de sécurité										
P - Informations complémentaires										

Présence d'amiante	Oui
Présence de pièce(s) non visitée(s)	Oui

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité







Renseignements administratifs

Propriétaire / Donneur d'ordre Désignation de l'immeuble В

ROUTE DE MONTIGNE Adresse du bien :

53970 NUILLE SUR VICOIN

Non communiqué - Non communiqué

Habitation (Parties communes)

Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages

Non communiqué

Non communiqué

0007100001

Propriétaire : O.P.H. MAYENNE **HABITAT**

Donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT

Adresse :

10 RUE AUGUSTE Adresse: BEUNEUX - CS 62039

53020 LAVAL CEDEX 9

10 RUE AUGUSTE BEUNEUX -CS 62039 53020 LAVAL CEDEX

Ref donneur d'ordre : CVMAY01

Date commande : 23/02/2016

23/02/2016 Date repérage :

Représentant du donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT

Rapport émis le : 05/03/2016

Personne autorisant l'émission du rapport C Opérateur de repérage D

AC Environnement Siret: 441355914

Fonction du bâtiment :

Batiment:

N° de lot :

Références client :

Descriptif sommaire:

Etage:

Nom prénom : JOUSSELIN David

Date de construction ou permis de construire :

MORA Denis Nom prénom :

Fonction: Responsable technique

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia – Bat G – rue de

la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE

Certification n°: CPDI3391 V2 Délivré le 03/04/2015 Assurance: QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)

Liste des locaux visités

Plan	Volume	Plan	Volume
Sous-sol cage 2 / 4	Vol 1 (local vélo)	Sous-sol cage 2 / 4	Vol 2 (poubelle 4)
Sous-sol cage 2 / 4	Vol 4 (local commun 4)	Sous-sol cage 2 / 4	Vol 5 (elec 4)
Sous-sol cage 2 / 4	Vol 6 (accès cave 4)	Sous-sol cage 2 / 4	Vol 7 (local vélo 2)
Sous-sol cage 2 / 4	Vol 8 (poubelle 2)	Sous-sol cage 2 / 4	Vol 9 (elec 2)
Sous-sol cage 2 / 4	Vol 10 (accès cave 2)	PC Cage 4	Vol 11 (PC RDC)
PC Cage 4	Vol 12 (PC R+1)	PC Cage 4	Vol 13 (PC R+3)
PC Cage 4	Vol 14 (PC R+4)	PC Cage 2	Vol 15 (PC RDC)
PC Cage 2	Vol 16 (PC R+1)	PC Cage 2	Vol 17 (PC R+2)
PC Cage 2	Vol 18 (PC R+4)	Toiture	Vol 19 (toiture)
Plan masse	Vol 20 (extérieur)	Façades	Vol 21 (façade avant
Façades	Vol 22 (pignon droit)	Façades	Vol 23 (façade arrière
Façades	Vol 24 (pignon gauche)	Combles VMC	Vol 25 (combles 2)
Combles VMC	Vol 26 (combles 4)		





Conclusions

F Conclusion(s) du rapport de mission

▶ Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

		Critère de décision						
Localisation	Matériau	après analyse	sur décision de l' opérateur					
Vol 2	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel					
(poubelle 4)								
Vol 6	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel					
(accès cave 4)								
Vol 6	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel					
(accès cave 4)								
Vol 10	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel					
(accès cave 2)								
Vol 8	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel					
(poubelle 2)								

G Commentaire(s) et réserve(s)

Commentaire n°1

Le diagnostic amiante a été réalisé en simulant une prestation type démolition afin de repérer l'ensemble des matériaux susceptible de contenir de l'amiante. Cependant le bâtiment n'est pas à démolir. De plus il n'est pas vide de meubles ni d'occupants. Des réserves sont émises sur les matériaux non accessibles sans destruction importante ou démontage d'éléments de la construction. Réserves sur : Les matériaux présents entre les doublages et la maçonnerie, invisibles sans dépose du doublage. Les matériaux présents dans les plénums, invisibles sans dépose du faux plafond . Les matériaux présents dans les coffrages verticaux et horizontaux. Les réseaux et canalisation présent sous et autour du bâtiment et recouvert par d'autres matériaux, (exemple réseau d'évacuation des eaux usées...) Dans le cadre du diagnostic amiante type « avant démolition » dans les parties communes du bâtiment, certains matériaux susceptible de contenir de l'amiante n'ont pas fait l'objet de prélèvements à la demande du client : - Les diverses peintures présentes dans les parties communes (Peinture sur les portes, fenêtres, garde corps, murs, plafond...) - Les menuiseries récentes (Porte avec PASS récente à l'entrée)

H Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
Sous-sol cage 2 / 4 - Vol 3 (chaufferie)	Moyen investigation non mis a disposition	Pas de clef d'accès.
Plénum de faux plafond - Ensemble du batiment	Inaccessible sans sondage destructif	Tout le volume





Condition de repérage

Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

<u>Objet de la mission</u>: Mise à niveau règlementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n'annexe 13-9 du code de la santé publique.

<u>Obligation règlementaire de la constitution du DTA :</u> le présent rapport devra être joint aux autres pièces règlementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

<u>Méthodologie</u>: rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

Cadre juridique:

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R 1334-23, R 1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'etat de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'etat de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

Limite de la mission:

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)







Condition de réalisation du repérage

Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionnné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20
COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER
	1. Parois verticales intérieures
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux de cloisons.
	2. Planchers et plafonds
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers	Dalles de sol.
3. Condu	its, canalisations et équipements intérieurs
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides).	Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu	Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu	Joints (tresses, bandes).
Vides ordures	Conduits.
	4. Eléments extérieurs
Toitures.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.	Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.



Référence: 002HD000819

Grille de résultats du repérage

												The state of the
						Descriptif de l'action me	enée		Laboratoire		Canalysian	Etat de conserva
Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Réf action	Description	Précision	Ref prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	tion
					С	ombles VMC						
Vol 26 (combles 4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P28	Réalisation d'un prélevement	Sur cheminé	P28	Enduit gris compact hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 26 (combles 4) - Vol 25 (combles 2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P28 - S97	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P28	Sur cheminé	P28	Enduit gris compact hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
						Néant						
Néant	Néant	Néant	Néant	Néa nt	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
						PC Cage 2						
Vol 15 (PC RDC) - Vol 16 (PC R+1) - Vol 17 (PC R+2) - Vol 18 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	S126 - S127 - S128	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	Porteur béton banché enduit ciment	P2	Enduit gris hétérogène en vrac avec peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (PC R+1) - Vol 17 (PC R+2) - Vol 18 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	S129 - S130 - S131	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P3	Joint d'assemblage de parpaings	P3	Enduit gris hétérogène en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (PC RDC) - Vol 16 (PC R+1) - Vol 17 (PC R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	В	S80 - S81 - S82	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18		P18	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (PC RDC) - Vol 16 (PC R+1) - Vol 17 (PC R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	В	S85 - S86 - S87	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	Sous face escalier + sous face palier	P19	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (PC RDC) - Vol 16 (PC R+1) - Vol 17 (PC R+2) - Vol 18 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	S111 - S112 - S113 - P20 - S133	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P20	Doublage brique (enduit platre sur brique rouge)	P20	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (PC RDC) - Vol 16 (PC R+1) - Vol 17 (PC R+2) - Vol 18 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	S122 - S123 - S124 - S125	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	Porteur	P21	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (PC R+4)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	В	S88	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P22	Plafond R+4	P22	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture	Négatif	Négatif sur analyse	

PC Cage 4





Référence: 002HD000819

						PC Cage 4					
Vol 11 (PC RDC) - Vol 12 (PC R+1) - Vol 13 (PC R+3) - Vol 14 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	\$101 - \$102 - \$103 - \$104	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	Porteur béton banché enduit ciment	P2	Enduit gris hétérogène en vrac avec peinture	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 12 (PC R+1) - Vol 13 (PC R+3) - Vol 14 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	S105 - S106 - S107	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P3	Joint d'assemblage de parpaings	P3	Enduit gris hétérogène en vrac	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 11 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	P14	Réalisation d'un prélevement	Enduit platre gaine technique	P14	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 11 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	P14	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	Enduit platre gaine technique	P14	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 11 (PC RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	В	P18	Réalisation d'un prélevement		P18	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 12 (PC R+1) - Vol 13 (PC R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	В	S78 - S79	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18		P18	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 11 (PC RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	В	P19	Réalisation d'un prélevement	Sous face escalier + sous face palier	P19	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 12 (PC R+1) - Vol 13 (PC R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	В	S83 - S84	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	Sous face escalier + sous face palier	P19	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 11 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	P20	Réalisation d'un prélevement	Doublage brique (enduit platre sur brique rouge)	P20	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 11 (PC RDC) - Vol 12 (PC R+1) - Vol 13 (PC R+3) - Vol 14 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	P20 - S108 - S109 - S110	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P20	Doublage brique (enduit platre sur brique rouge)	P20	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 14 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	P21	Réalisation d'un prélevement	Porteur	P21	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 14 (PC R+4) - Vol 13 (PC R+3) - Vol 12 (PC R+1) - Vol 11 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	P21 - S119 - S120 - S121	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	Porteur	P21	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 14 (PC R+4)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	В	P22	Réalisation d'un prélevement	Plafond R+4	P22	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture	Négatif	Négatif sur analyse



Référence: 002HD000819

					Sou	ıs-sol cage 2 / 4					
Vol 1 (local vélo)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P1	Réalisation d'un prélevement	gris taloché	P1	Enduit gris compact hétérogène avec peinture	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 7 (local vélo 2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	S1 - S26	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P1	gris taloché	P1	Enduit gris compact hétérogène avec peinture	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 1 (local vélo)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P2	Réalisation d'un prélevement	Porteur béton banché enduit ciment	P2	Enduit gris hétérogène en vrac avec peinture	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 1 (local vélo) - Vol 4 (local commun 4) - Vol 2 (poubelle 4) - Vol 6 (accès cave 4) - Vol 5 (elec 4) - Vol 7 (local vélo 2) - Vol 8 (poubelle 2) - Vol 10 (accès cave 2) - Vol 9	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P2 - S4 - S5 - S6 - S7 - S27 - S28 - S29 - S30	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	Porteur béton banché enduit ciment	P2	Enduit gris hétérogène en vrac avec peinture	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 1 (local vélo)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P3	Réalisation d'un prélevement	Joint d'assemblage de parpaings	P3	Enduit gris hétérogène en vrac	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 1 (local vélo) - Vol 4 (local commun 4) - Vol 2 (poubelle 4) - Vol 6 (accès cave 4) - Vol 5 (elec 4) - Vol 10 (accès cave 2) - Vol 9 (elec 2) - Vol 8 (poubelle 2) - Vol 7 (local vélo 2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P3 - S8 - S9 - S10 - S11 - S31 - S32 - S33 - S34	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P3	Joint d'assemblage de parpaings	P3	Enduit gris hétérogène en vrac	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 1 (local vélo)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	A	P6	Réalisation d'un prélevement	Tresse + matériaux gris isolant (sous ruban adhésif noir à certain endroit)	P6	Calorifugeage multicolore fibreux avec toile fibreuse beige peinte et couche bitumineuse + poussières	Négatif	Négatif sur analyse



Référence: 002HD000819

					Sou	ıs-sol cage 2 / 4						
Vol 6 (accès cave 4) - Vol 5 (elec 4) - Vol 2 (poubelle 4) - Vol 10 (accès cave 2) - Vol 9 (elec 2) - Vol 7 (local vélo 2) - Vol 8 (poubelle 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	A	S20 - S21 - S22 - S43 - S44 - P6 - S45 - S46	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P6	Tresse + matériaux gris isolant (sous ruban adhésif noir à certain endroit)	P6	Calorifugeage multicolore fibreux avec toile fibreuse beige peinte et couche bitumineuse + poussières	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (local vélo)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	A	P7	Réalisation d'un prélevement	mousse grise + colle jaune	P7	Calorifugeage en mousse grise avec colle plastique jaune	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (local vélo) - Vol 6 (accès cave 4) - Vol 7 (local vélo 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	A	P7 - S23 - S57	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	mousse grise + colle jaune	P7	Calorifugeage en mousse grise avec colle plastique jaune	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (poubelle 4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	В	\$3						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 6 (accès cave 4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	В	S3						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 10 (accès cave 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	В	\$3						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 8 (poubelle 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	В	S3						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP





N Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :

Score 1 : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 2 : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 3 : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

Produits de la liste B :

N-1

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
 - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Score AC2 : Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
 - c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- *d*) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.







Recommandations générales de sécurité

est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en oeuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le hâtiment

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique

mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en oeuvre des mesures visant à prévenir les expositions

recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations particularités de chaque bâtiment et de ses cor d'occupation, ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances concérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées

B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du a) Conditionnement des déchets

possible toute intervention directe sur des matériaux et produits avant leur sortie de la zone de confinement.

matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être des certifiées

Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amianés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, courreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

documents d'information et des conseils pratiques prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services caisses régionales d'assurance prévention (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies prévention des professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

3. Recommandations générales de sécurité

convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple - accrochage d'un tableau

- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'un vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante :

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou

port d'équipements adaptés de protection respiratoire recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante. Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement. Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entrenosés temporairement sur le chantier sur une aire d'entreposage couverte permettant de pévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

> Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature. plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagé Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou

d) Information sur les déchèteries et les installations d' élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en lle-de-France) ou de la
- direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ; - du conseil général (ou conseil régional en lle-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie :
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de

l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification) Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des

déchets d'amiante lié à des matériaux inertes

ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier

étant élaboré par la déchèterie







P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

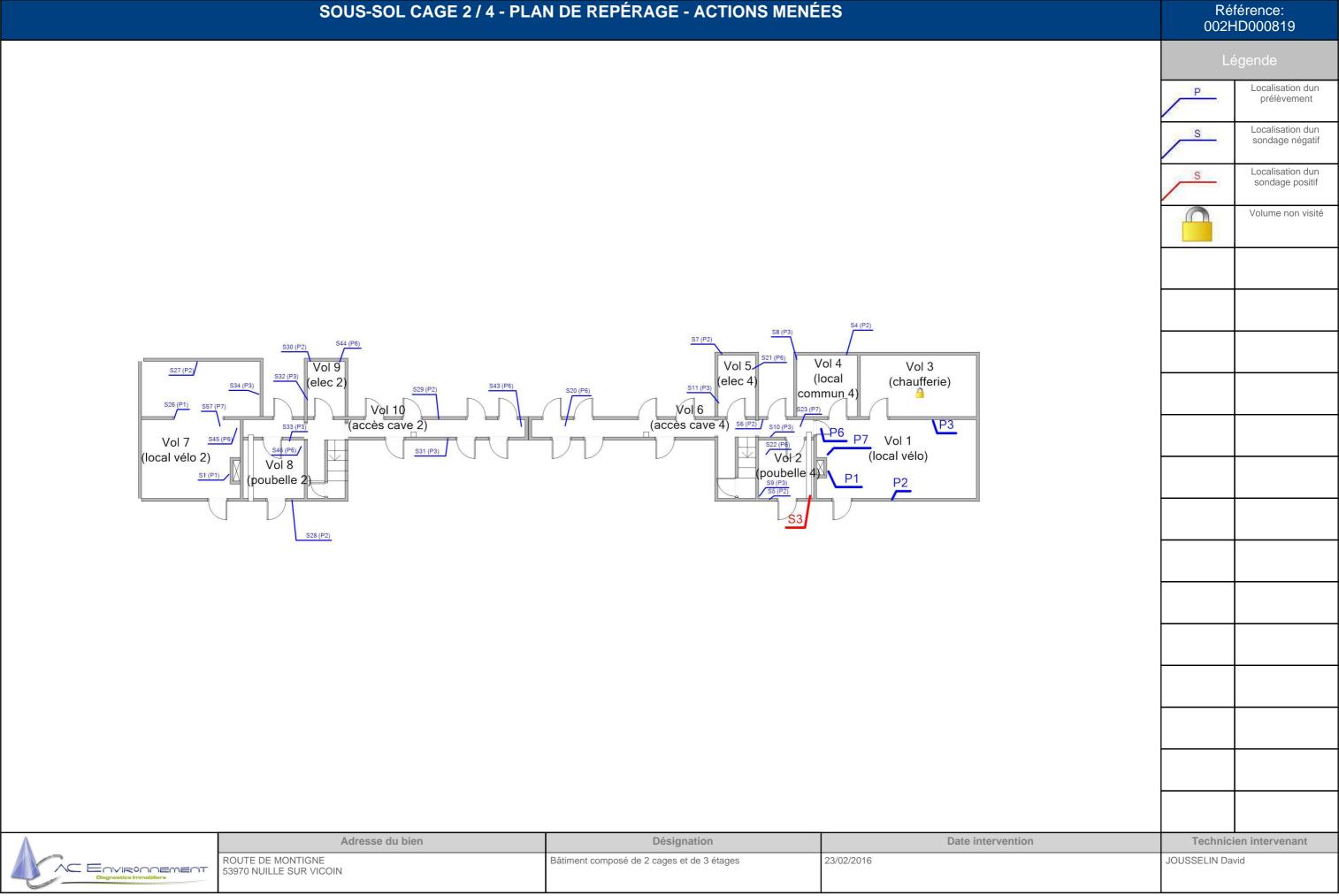
Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.





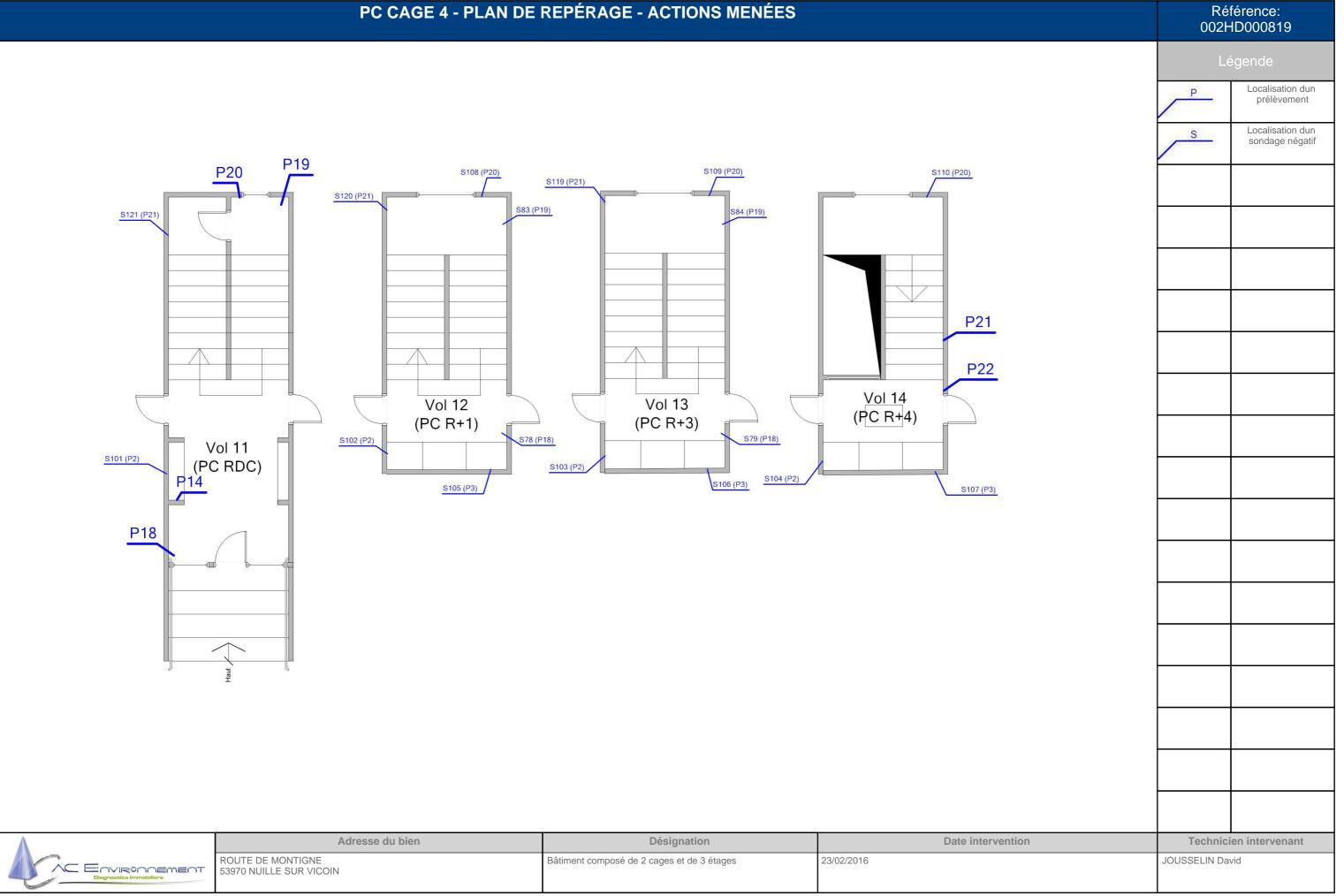
ANNEXE: Plans de repérage des MPCA

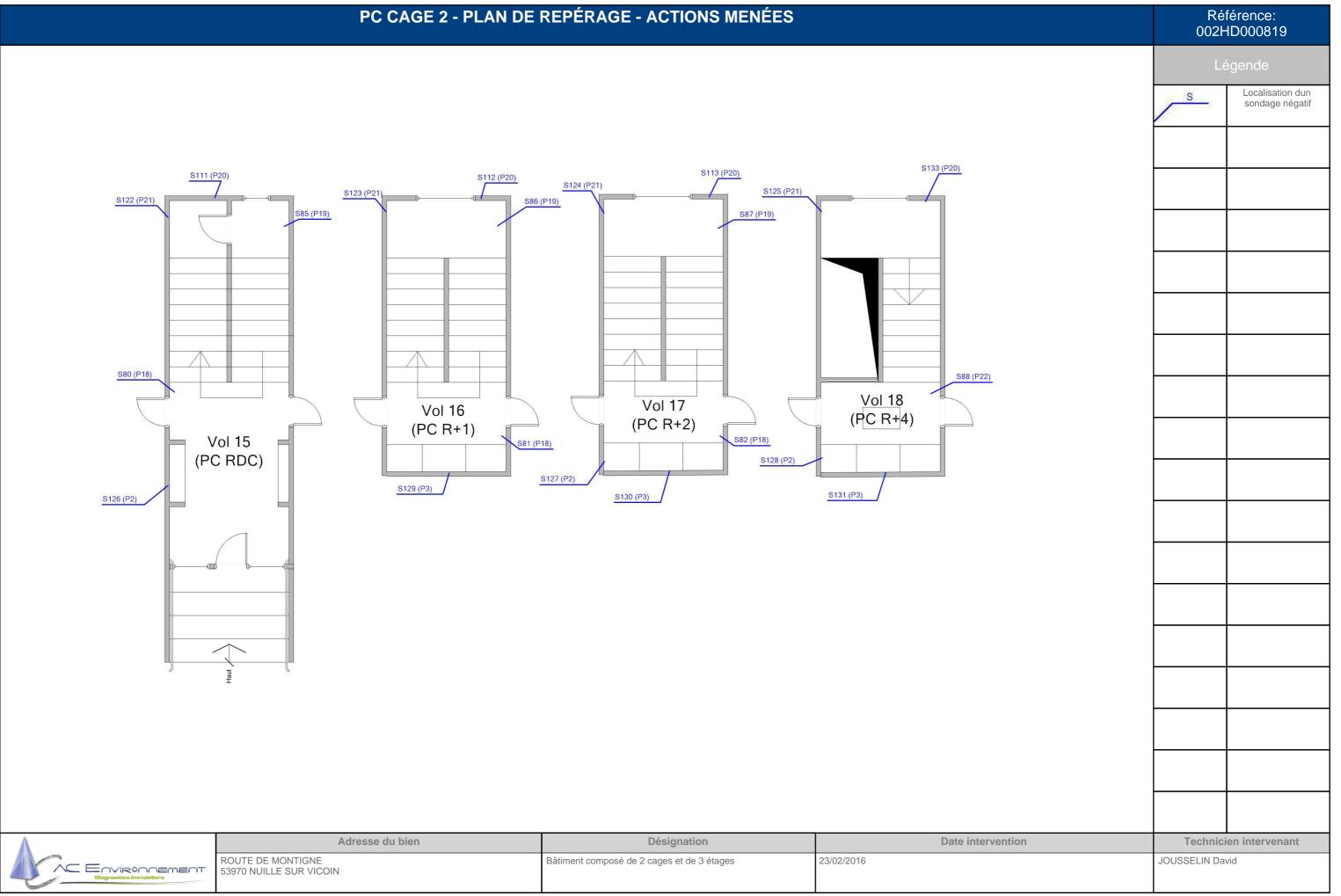
Ref.	Plans	Titre du plan
	Sous-sol cage 2 / 4	Sous-sol cage 2 / 4 - Plan de repérage - Actions menées
	Sous-sol cage 2 / 4	Sous-sol cage 2 / 4 - MPCA Toutes catégories confondues
	Sous-sol cage 2 / 4	Sous-sol cage 2 / 4 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	PC Cage 4	PC Cage 4 - Plan de repérage - Actions menées
	PC Cage 2	PC Cage 2 - Plan de repérage - Actions menées
	Combles VMC	Combles VMC - Plan de repérage - Actions menées
	Toiture	Toiture - Plan de repérage - Actions menées
	Plan masse	Plan masse - Plan de repérage - Actions menées
	Façades	Façades - Plan de repérage - Actions menées
	Façades	Façades - Façade avant - Actions menées
	Façades	Façades - Pignon droit - Actions menées
	Façades	Façades - Façade arrière - Actions menées
	Façades	Façades - Pignon gauche - Actions menées



	SOUS-SOL CAGE 2 / 4 - MF	PCA TOUTES CATÉGORIES CONFONI	DUES		érence: ID000819
Vol 7 (local vélo 2)	SOUS-SOL CAGE 2 / 4 - MF Vol 9 (elec 2) Vol 10 (accès cave 2)	Vol 5 (elec 4)	Vol 4 Vol 3 (chaufferie) Wol 1 (local vélo)	002H Lé	
Α.	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Taskaii	en intervenant

	SOUS-SOL CAGE 2 / 4 - MPCA CO	NDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUI	IPEMENTS	R€ 002l	eférence: HD000819
Vol 7 (local vélo 2)	Vol 9 (elec 2) Vol 8 poubelle 2	(elec 4)			égende S3: Conduit en fibresciment
<u> </u>	Adresse du bien	Désignation	Date intervention		cien intervenant
ENVIRONDEMENT Diagnostics Immobiliers	ROUTE DE MONTIGNE 53970 NUILLE SUR VICOIN	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	23/02/2016 Date de validité : 01/01/2018) Tel : 0800400100 Fax : 0825800954	JOUSSELIN Da	avid





COMBLES VMC - PLAN DE REPERAGE - ACTIONS MENEES				
			Lé	égende
			Р	Localisation dun prélèvement
			S	Localisation dun sondage négatif
	— D00			
	P28			
Vol 25 (combles 2)	Vol 26	4)		
(Combics 2)	(combles	4)		
Adresse du bien	Désignation	Date intervention		ien intervenant
ROUTE DE MONTIGNE 53970 NUILLE SUR VICOIN	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	23/02/2016	JOUSSELIN Day	<i>r</i> id

TOITURE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES	Rét 002F	férence: ID000819
	Lé	gende
Vol 19		
(toiture)		
	T. I. I	an inter
Adresse du bien ROUTE DE MONTIGNE 53970 NUILLE SUR VICOIN Désignation Date intervention Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages 23/02/2016	JOUSSELIN Day	en intervenant vid

	PLAN MASSE - PLA	N DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉI	ES	Référence: 002HD000819
				Légende
		Vol 20 xtérieur)	Haut	
Diegnostics Immobiliers		Désignation Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	Date intervention 23/02/2016 25 (Date de validité : 01/01/2018) Tel : 0800400100 Fax : 0825800954	Technicien intervenant JOUSSELIN David

FAÇADES - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES





Façade avant

Pignon droit

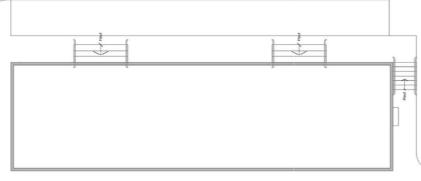
Façade arrière

Pignon gauche













ENVIRONNEMENT
Diagnostics Immobiliers

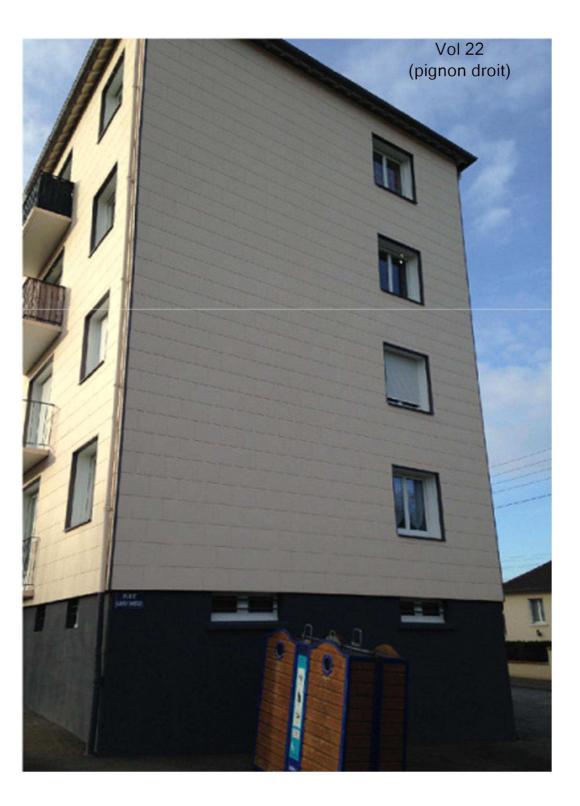
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
ROUTE DE MONTIGNE 53970 NUILLE SUR VICOIN	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	23/02/2016	JOUSSELIN David

FAÇADES - FAÇADE AVANT - ACTIONS MENÉES Référence: 002HD000819 Vol 21 (façade avant) Plan de situation

A
AC ENVIRONMENT
Diagnostics Immobiliers

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
E MONTIGNE ILLE SUR VICOIN	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	23/02/2016	JOUSSELIN David

FAÇADES - PIGNON DROIT - ACTIONS MENÉES



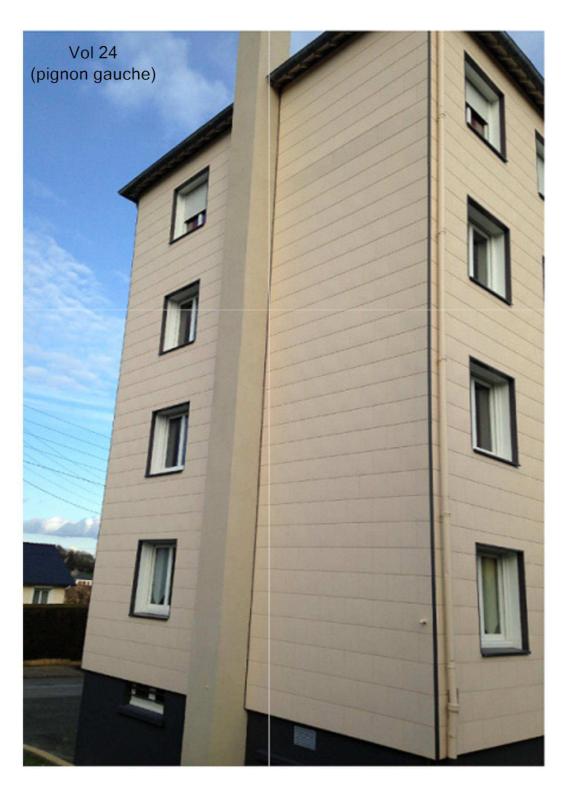


Référence: 002HD000819

	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
C ENVIRONDEMENT	ROUTE DE MONTIGNE 53970 NUILLE SUR VICOIN	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	23/02/2016	JOUSSELIN David

FAÇADES - FAÇADE ARRIÈRE - ACTIONS MENÉES Référence: 002HD000819 Vol 23 (façade arrière) Plan de situation Adresse du bien Désignation Date intervention **Technicien intervenant** ROUTE DE MONTIGNE 53970 NUILLE SUR VICOIN Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages 23/02/2016 JOUSSELIN David ENVIRONNEMENT

FAÇADES - PIGNON GAUCHE - ACTIONS MENÉES





Référence: 002HD000819

Diegnostics Immobiliers

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
ROUTE DE MONTIGNE 53970 NUILLE SUR VICOIN	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	23/02/2016	JOUSSELIN David

Action

Prélevement

Prélevement



ANNEXE: Reportage photographique

Localisation

Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence

002HD000819 n°22 - 1 (P22)

002HD000819 n°22 - 2 (P22)

002HD000819 n°28 - 1 (P28)	Combles VMC - Vol 26 (combles 4)	Prélevement
Référence	Localisation	Action
002HD000819 n°14 - 1 (P14)	PC Cage 4 - Vol 11 (PC RDC)	Prélevement
002HD000819 n°14 - 2 (P14)	PC Cage 4 - Vol 11 (PC RDC)	Prélevement
002HD000819 n°18 - 2 (P18)	PC Cage 4 - Vol 11 (PC RDC)	Prélevement
002HD000819 n°18 - 1 (P18)	PC Cage 4 - Vol 11 (PC RDC)	Prélevement
002HD000819 n°19 - 2 (P19)	PC Cage 4 - Vol 11 (PC RDC)	Prélevement
002HD000819 n°19 - 1 (P19)	PC Cage 4 - Vol 11 (PC RDC)	Prélevement
002HD000819 n°20 - 1 (P20)	PC Cage 4 - Vol 11 (PC RDC)	Prélevement
002HD000819 n°20 - 2 (P20)	PC Cage 4 - Vol 11 (PC RDC)	Prélevement
002HD000819 n°21 - 1 (P21)	PC Cage 4 - Vol 14	Prélevement
	(PC R+4)	
002HD000819 n°21 - 2 (P21)	PC Cage 4 - Vol 14	Prélevement

(PC R+4)

PC Cage 4 - Vol 14

(PC R+4)

PC Cage 4 - Vol 14

(PC R+4)

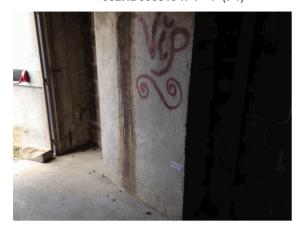
Référence	Localisation	Action
002HD000819 n°1 - 1 (P1)	Sous-sol cage 2 / 4 - Vol 1	Prélevement
, ,	(local vélo)	
002HD000819 n°1 - 2 (P1)	Sous-sol cage 2 / 4 - Vol 1	Prélevement
	(local vélo)	
002HD000819 n°2 - 1 (P2)	Sous-sol cage 2 / 4 - Vol 1	Prélevement
	(local vélo)	
002HD000819 n°2 - 2 (P2)	Sous-sol cage 2 / 4 - Vol 1	Prélevement
	(local vélo)	
002HD000819 n°3 - 1 (P3)	Sous-sol cage 2 / 4 - Vol 1	Prélevement
	(local vélo)	
002HD000819 n°3 - 2 (P3)	Sous-sol cage 2 / 4 - Vol 1	Prélevement
	(local vélo)	
002HD000819 n°6 - 3 (P6)	Sous-sol cage 2 / 4 - Vol 1	Prélevement
	(local vélo)	
002HD000819 n°6 - 1 (P6)	Sous-sol cage 2 / 4 - Vol 1	Prélevement
	(local vélo)	
002HD000819 n°6 - 2 (P6)	Sous-sol cage 2 / 4 - Vol 1	Prélevement
	(local vélo)	
002HD000819 n°7 - 1 (P7)	Sous-sol cage 2 / 4 - Vol 1	Prélevement
	(local vélo)	
002HD000819 n°7 - 2 (P7)	Sous-sol cage 2 / 4 - Vol 1	Prélevement
	(local vélo)	
S3 - 1 (S3)	Sous-sol cage 2 / 4 - Vol 2	Présence sur décision de l'opérateur de
	(poubelle 4)	repérage

Amiant





002HD000819 n°1 - 1 (P1)



002HD000819 n°2 - 1 (P2)



002HD000819 n°3 - 1 (P3)



002HD000819 n°1 - 2 (P1)



002HD000819 n°2 - 2 (P2)



002HD000819 n°3 - 2 (P3)







002HD000819 n°6 - 3 (P6)



002HD000819 n°6 - 2 (P6)



002HD000819 n°7 - 2 (P7)



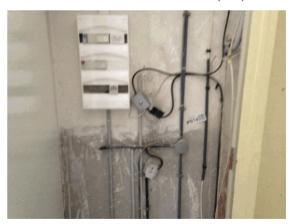
002HD000819 n°6 - 1 (P6)



002HD000819 n°7 - 1 (P7)



002HD000819 n°14 - 1 (P14)







002HD000819 n°14 - 2 (P14)



002HD000819 n°18 - 1 (P18)



002HD000819 n°19 - 1 (P19)



002HD000819 n°18 - 2 (P18)



002HD000819 n°19 - 2 (P19)



002HD000819 n°20 - 1 (P20)







002HD000819 n°20 - 2 (P20)



002HD000819 n°21 - 2 (P21)



002HD000819 n°22 - 2 (P22)



002HD000819 n°21 - 1 (P21)



002HD000819 n°22 - 1 (P22)



002HD000819 n°28 - 1 (P28)





S3 - 1 (S3)



AC Environnement, 64 rue Clément Ader CS 70064 42153 Riorges, SIRET : 441355914 TVA Intracommunautaire : FR03441355914 APE : 7120 Assurée par : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018) Tel : 0800400100 Fax : 0825800954





Annexe : Grille d'évalutation de l'état de conservation des produits de la liste B Réf commande 002HD000819 Conduit en fibres-ciment Materiau: S3 Réf mesure : Destination du local: Local ou zone Vol 2 Date évaluation : 23/02/2016 homogène : (poubelle 4), Vol 6 Batiment: (accès cave 4), Vol 10 (accès cave 2), Vol 8 (poubelle 2) Protection physique Etat de dégradation Etendue de la dégradation Risque de dégradation lié à Résultat l'environnement du materiau Protection physique étanche EP Risque de dégradation faible ou à EP terme Matériau non dégradé Risque de dégradation rapide AC1 Risque faible d'extension de la EP Protection physique non étanche ou dégradation absence de protection physique Risque d'extension à terme de la Ponctuelle AC1 dégradation Risque d'extension rapide de la Matériau dégradé AC2 dégradation Généralisée AC2 Résultat Evaluation périodique Commentaire:

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
 - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.





ANNEXE : Récapitulatif des prélevements et analyses

Prélévements en rouge = Positif

Reférence	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P1	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris compact hétérogène avec peinture - gris taloché -	Sous-sol cage 2 / 4 - Vol 1 (local vélo)	
P2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris hétérogène en vrac avec peinture - Porteur béton banché enduit ciment -	Sous-sol cage 2 / 4 - Vol 1 (local vélo)	
P3	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris hétérogène en vrac - Joint d'assemblage de parpaings -	Sous-sol cage 2 / 4 - Vol 1 (local vélo)	
P6	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage multicolore fibreux avec toile fibreuse beige peinte et couche bitumineuse + poussières - Tresse + matériaux gris isolant (sous ruban adhésif noir à certain endroit) -	Sous-sol cage 2 / 4 - Vol 1 (local vélo)	
P7	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage en mousse grise avec colle plastique jaune - mousse grise + colle jaune -	Sous-sol cage 2 / 4 - Vol 1 (local vélo)	
P14	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture - Enduit platre gaine technique -	PC Cage 4 - Vol 11 (PC RDC)	
P18	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture	PC Cage 4 - Vol 11 (PC RDC)	
P19	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures - Sous face escalier + sous face palier -	PC Cage 4 - Vol 11 (PC RDC)	
P20	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures - Doublage brique (enduit platre sur brique rouge) -	PC Cage 4 - Vol 11 (PC RDC)	
P21	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures - Porteur -	PC Cage 4 - Vol 14 (PC R+4)	
P22	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture - Plafond R+4 -	PC Cage 4 - Vol 14 (PC R+4)	
P28	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris compact hétérogène - Sur cheminé -	Combles VMC - Vol 26 (combles 4)	



Laboratoire d'analyses

Nom du laboratoire : ITGA

Adresse: Parc d'affaires Edonia - Bâtiment R - Rue de la terre

Adélie 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX

Téléphone: 0299354149

Email: Helene.Grude@itga.fr

Numéro d'accréditation : 1-5970



Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071603-1512 EN DATE DU 05/03/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client: Prélèvement:

AC ENVIRONNEMENT

M. David JOUSSELIN

64 rue clement Ader

Reçu au laboratoire le : 01/03/2016

Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R

MesureAmianteAT_3fd73d8a-fdad-4a95-9113-fbb7b0b6f7a

42153 RIORGES

Réf. Client : Réf. ITGA :

Commande	002HD000819	Commande	IT0716-21837
Echantillon	002HD000819001 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 1 (local vélo)	Echantillon	IT071603-1512
Dossier client	_0007100001_ ROUTE DE MONTIGNE - 53970 NUILLE SUR VICOIN Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	Description ITGA	Enduit gris compact hétérogène avec peinture

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat:

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris compact hétérogène avec peinture	META le 04/03/2016	Amiante non détecté		1





Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071603-1513 EN DATE DU 05/03/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client: Prélèvement:

AC ENVIRONNEMENT

Reçu au laboratoire le : 01/03/2016

M. David JOUSSELIN

Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R

MesureAmianteAT e588c0ec-6b9b-462b-ae01-29f7fa5f20f

42153 RIORGES

Réf. Client : Réf. ITGA :

Commande	002HD000819	Commande	IT0716-21837
Echantillon	002HD000819002 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 1 (local vélo)	Echantillon	IT071603-1513
Dossier client	_0007100001_ ROUTE DE MONTIGNE - 53970 NUILLE SUR VICOIN Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	Description ITGA	Enduit gris hétérogène en vrac avec peinture

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris hétérogène en vrac avec peinture	META le 04/03/2016	Amiante non détecté		1





Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071603-1514 EN DATE DU 05/03/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client: Prélèvement:

AC ENVIRONNEMENT

M. David JOUSSELIN

64 rue clement Ader

Reçu au laboratoire le : 01/03/2016

Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R

MesureAmianteAT_4287e980-e131-

MesureAmianteAT_4287e980-e131-48a8-b126-361fa3323

e56

Réf. Client : Réf. ITGA :

Commande	002HD000819	Commande	IT0716-21837
Echantillon	002HD000819003 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 1 (local vélo)	Echantillon	IT071603-1514
Dossier client	_0007100001_ ROUTE DE MONTIGNE - 53970 NUILLE SUR VICOIN Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	Description ITGA	Enduit gris hétérogène en vrac

Préparation:

42153 RIORGES

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris hétérogène en vrac	META le 04/03/2016	Amiante non détecté		1

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste

Sold of the second



Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071603-1517 EN DATE DU 05/03/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client: Prélèvement:

AC ENVIRONNEMENT Reçu au laboratoire le : 01/03/2016 M. David JOUSSELIN Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R

64 rue clement Ader MesureAmianteAT_1c8f60ee-b1e8-47a7-81ba-c396867069 42153 RIORGES

Réf. ITGA: Réf. Client:

Commande	002HD000819	Commande	IT0716-21837
Echantillon	002HD000819006 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit fluide non identifié / Calorifugeage / Vol 1 (local vélo)	Echantillon	IT071603-1517
Dossier client	_0007100001_ ROUTE DE MONTIGNE - 53970 NUILLE SUR VICOIN Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	·	Calorifugeage multicolore fibreux avec toile fibreuse beige peinte et couche bitumineuse + poussières

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Calorifugeage multicolore fibreux avec toile fibreuse beige peinte et couche bitumineuse + poussières	META le 04/03/2016	Amiante non détecté		1





Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071603-1518 EN DATE DU 05/03/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client: Prélèvement:

AC ENVIRONNEMENT Reçu au laboratoire le : 01/03/2016 M. David JOUSSELIN Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R 64 rue clement Ader

MesureAmianteAT_90abf2dc-a03c-4437-b5fa-987252ed52 42153 RIORGES

Réf. ITGA: Réf. Client:

Commande	002HD000819	Commande	IT0716-21837
Echantillon	002HD000819007 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit fluide non identifié / Calorifugeage / Vol 1 (local vélo)	Echantillon	IT071603-1518
Dossier client	_0007100001_ ROUTE DE MONTIGNE - 53970 NUILLE SUR VICOIN Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	Description ITGA	Calorifugeage en mousse grise avec colle plastique jaune

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Calorifugeage en mousse grise avec colle plastique jaune	META le 04/03/2016	Amiante non détecté		1

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



Pagē 14Q / 47 -DTA 164 rev 10



Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071603-1525 EN DATE DU 05/03/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client: Prélèvement:

AC ENVIRONNEMENT

M. David JOUSSELIN

64 rue clement Ader

Reçu au laboratoire le : 01/03/2016

Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R

MesureAmianteAT_a6a3eaf9-8c1b-40a2-bce3-a3fec83be00

42153 RIORGES

Réf. Client : Réf. ITGA :

Commande	002HD000819	Commande	IT0716-21837
Echantillon	002HD000819014 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 11 (PC RDC)	Echantillon	IT071603-1525
Dossier client	_0007100001_ ROUTE DE MONTIGNE - 53970 NUILLE SUR VICOIN Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	Description ITGA	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture	META le 04/03/2016	Amiante non détecté		1





Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071603-1529 EN DATE DU 05/03/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client: Prélèvement:

AC ENVIRONNEMENT Reçu au laboratoire le : 01/03/2016
M. David JOUSSELIN Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R
64 rue clement Ader MesureAmianteAT_3cd65c75-5255-

MesureAmianteAT_3cd65c75-5255-439e-a15d-7121342a9

ef0

Réf. Client : Réf. ITGA :

Commande	002HD000819	Commande	IT0716-21837
Echantillon	002HD000819018 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 11 (PC RDC)	Echantillon	IT071603-1529
Dossier client	_0007100001_ ROUTE DE MONTIGNE - 53970 NUILLE SUR VICOIN Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	Description ITGA	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture

Préparation:

42153 RIORGES

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat:

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture	META le 04/03/2016	Amiante non détecté		2





Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071603-1530 EN DATE DU 05/03/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client: Prélèvement:

AC ENVIRONNEMENT Reçu au laboratoire le : 01/03/2016 M. David JOUSSELIN Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R

64 rue clement Ader MesureAmianteAT_ec03f8ac-4cd9-488c-a767-db2a704934c 42153 RIORGES

Réf. Client: Réf. ITGA:

Commande	002HD000819	Commande	IT0716-21837
Echantillon	002HD000819019 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 11 (PC RDC)	Echantillon	IT071603-1530
Dossier client	_0007100001_ ROUTE DE MONTIGNE - 53970 NUILLE SUR VICOIN Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	Description ITGA	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat:

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures	META le 04/03/2016	Amiante non détecté		1

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



DTA 164 rev 10



Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071603-1531 EN DATE DU 05/03/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client: Prélèvement:

AC ENVIRONNEMENT Reçu au laboratoire le : 01/03/2016

M. David JOUSSELIN Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R

64 rue clement Ader MesureAmianteAT 690c4951-20d2-4a98-8968-4684f49e7

175

Réf. Client : Réf. ITGA :

Commande	002HD000819	Commande	IT0716-21837
Echantillon	002HD000819020 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 11 (PC RDC)	Echantillon	IT071603-1531
Dossier client	_0007100001_ ROUTE DE MONTIGNE - 53970 NUILLE SUR VICOIN Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	Description ITGA	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures

Préparation:

42153 RIORGES

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures	META le 04/03/2016	Amiante non détecté		1





Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071603-1532 EN DATE DU 05/03/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client: Prélèvement:

AC ENVIRONNEMENT Reçu au laboratoire le : 01/03/2016 M. David JOUSSELIN Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R 64 rue clement Ader MesureAmianteAT_cae8e497-9b92-4d1f-9c06-2734ced21a

42153 RIORGES

Réf. Client: Réf. ITGA:

Commande	002HD000819	Commande	IT0716-21837
Echantillon	002HD000819021 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 14 (PC R+4)	Echantillon	IT071603-1532
Dossier client	_0007100001_ ROUTE DE MONTIGNE - 53970 NUILLE SUR VICOIN Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	Description ITGA	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat:

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures	META le 04/03/2016	Amiante non détecté		1





Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071603-1533 EN DATE DU 05/03/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client: Prélèvement:

AC ENVIRONNEMENT

Reçu au laboratoire le : 01/03/2016

M. David JOUSSELIN

Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R

MesureAmianteAT_e8c75b65-9e45-45ba-8706-2f1483ff4b

Réf. Client : Réf. ITGA :

Commande	002HD000819	Commande	IT0716-21837
Echantillon	002HD000819022 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 14 (PC R+4)	Echantillon	IT071603-1533
Dossier client	_0007100001_ ROUTE DE MONTIGNE - 53970 NUILLE SUR VICOIN Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	Description ITGA	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture

Préparation:

42153 RIORGES

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat:

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture	META le 04/03/2016	Amiante non détecté		1





Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071603-1539 EN DATE DU 05/03/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client: Prélèvement:

AC ENVIRONNEMENT Reçu au laboratoire le : 01/03/2016

M. David JOUSSELIN Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R

64 rue clement Ader MesureAmianteAT b2d73050-9a80-49de-8a52-7b66d3a6b

42153 RIORGES 952

Réf. Client : Réf. ITGA :

Commande	002HD000819	Commande	IT0716-21837
Echantillon	002HD000819028 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 26 (combles 4)	Echantillon	IT071603-1539
Dossier client	_0007100001_ ROUTE DE MONTIGNE - 53970 NUILLE SUR VICOIN Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	Description ITGA	Enduit gris compact hétérogène

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat:

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris compact hétérogène	META le 04/03/2016	Amiante non détecté		1

